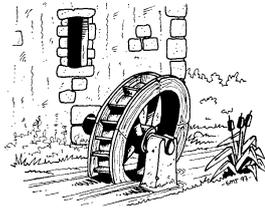


*Association de sauvegarde
des Moulins du Bas-Rhin
(inscrite au Tribunal d'Instance de Molsheim
registre des associations – volume XXXV-11)
Membre de la FFAM et de la TIMS*



Compte Rendu de l'Assemblée Générale du samedi 7 mars 2015

Nombre de personnes présentes : 43 personnes dont 22 adhérents

Le président souhaite la bienvenue à tous les adhérents présents et plus spécialement aux personnes extérieures invitées à cette Assemblée Générale :

**M. Bruno De Butler, président de l'Association de Sauvegarde de la Maison Alsacienne (ASMA)
M. Jean-François Rhoden, auteur d'un ouvrage sur le canal de la Bruche
M. Marcel Luttman, maire de Marlenheim**

Il évoque avec émotion le décès récent de M. Rolf Werl, membre d'honneur de l'Association et demande un moment de recueillement à sa mémoire .

Il rappelle à l'assemblée que la réunion actuelle est la 20ième depuis la création de l'association et que l'année prochaine l'association fêtera son 20ième anniversaire.

La séance est ensuite ouverte avec son ordre du jour :

1) Rappel des activités de l'année 2014

- 8 mars : Assemblée Générale 2014
- 2-5 Mai : Congrès national de la FFAM à Draguignan
- 18 Mai : Sortie en Allemagne avec visite de 3 moulins: le moulin à huile Kirner à Kappel-Grafenhausen, la Frickmühle à Müllheim et la Hofmühle, moulin à farine en activité à Wollbach
- 24 août : Journée conviviale au moulin à huile de Pfaffenbronn et à la Maison d'Enfants A.Oberlé à Climbach
- 21 septembre : Portes ouvertes au moulin-scierie de La Walck dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

2) Le rapport du trésorier

- Bilan financier pour l'exercice 2014 par Philippe Muller suivi par la validation et le quitus au trésorier à l'unanimité de l'assemblée.
- Cotisations 2015 : FFAM (3,70€/membre), adhésion à l'association internationale des moulins (TIMS) (32€)
- Bulletin d'adhésion à l'ASMBR(16,50€) et abonnement à la revue Moulins de France(20€)

3) Activités du bureau

- Préparation des sorties et de l'assemblée générale
- Suivi du recours déposé contre le classement des rivières du Bassin Rhin Meuse et présence à la convocation du tribunal administratif de Strasbourg qui a finalement rejeté le recours. L'association a décidé de ne pas faire appel, ne pouvant faire face au coût d'un avocat.
- Suivi de l'évolution des nouvelles décisions gouvernementales concernant la politique de l'eau, en symbiose avec la FFAM.

4) Renouvellement du bureau

- R.Becker et P.Muller ont souhaité quitter leur fonction de Vice-présidents. Ils sont nommés Membres d'Honneur de l'Association.
- Le président fait un appel à volontaires pour renforcer le bureau qui est actuellement composé de 4 membres : P-A Marche (président), Ph.Müller et S. Lehmann (trésoriers), J.M.Hammann (secrétaire)

5) Discussion du programme de 2015

- Sortie en Franche-Comté du 10 au 12 avril
- Congrès de la FFAM en Vendée de 24 au 27 avril
- Journée des moulins le 19 juin en partenariat avec les journées du patrimoine de pays, cette année, « Le Moyen-âge encore présent ». P-A Marche et B.De Butler appellent les propriétaires de moulins qui souhaitent ouvrir leurs portes à cette occasion à se manifester.
- Appel à volontaires pour l'organisation de la Journée conviviale de cette année

6) Divers

- 20ième anniversaire de l'association : P-A Marche retrace l'historique de l'association et invite les personnes présentes à réfléchir aux moyens de fêter cet anniversaire
- Jean François Rhoden nous parle de son livre sur des événements marquants liés à l'activité autour du canal de la Bruche
- B.Merkling raconte son incroyable reconstruction d'un pont à l'ancienne (18ième siècle) autour de son moulin à Barr
- Présentation de la société Hydroalsace spécialisée dans la conception de microcentrales électriques

Marlenheim, le 12 mars 2015

Le secrétaire,
Jacques Michel Hammann

Le président
Paul-André Marche